



N° 5  
01 novembre 2024

## Le droit à la protection contre les conflits armés

Article 38 et article 22 de la CIDE

*Question philo « Et nous dans tout cela ? Qu'est-ce qu'on fait ?  
Qu'est-ce qu'on ferait dans ces situations ?  
(suite dans le dossier pédagogique page 2)*

### Informations aux mandataires

→ **Rappel** : Merci de nous envoyer le compte rendu financier et d'activités de la coopérative scolaire.

Vous pouvez télécharger la version papier en cliquant sur les liens suivants :

[Compte rendu financier et d'activités année 2023 2024](#)

[Bulletin d'adhésion à l'OCCE 70 2024 2025](#)

→ **Question mandataire** : « Qui doit être déclaré dans les effectifs à assurer ? »

Les adhérents, c'est à dire en premier lieu, la totalité des élèves inscrits à l'école et les enseignants (au moins un par classe).

Les autres personnels (ATSEM, AVS, EVS, autres enseignants...) peuvent aussi être adhérents donc assurés s'ils le souhaitent. Aucune mise à jour n'est à effectuer au cours de l'année.

Un élève arrivant en cours d'année sera automatiquement adhérent de la coopérative scolaire de l'OCCE.

→ **Question mandataire** : « La présence du contrat MAE □ MAIF dispense-t-elle les familles de souscrire une assurance individuelle ? »

Non, le contrat MAE □ MAIF ne couvre pas le temps scolaire obligatoire, la cantine, la garderie, le trajet domicile □ école et les activités extrascolaires (Sport, vie privée, vacances ...) Le contrat MAE □ MAIF est collectif, il ne couvre pas les accidents qui surviennent pendant la récréation notamment quand un enfant se blesse seul.

## Les actions OCCE en cours

N° 5  
01 novembre 2024



### Le 20 novembre 2024, 35ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'enfant -

Vous pouvez consulter [le dossier pédagogique de l'OCCE](#) présentant les droits suivants :

- droit aux loisirs et à la culture,
- droit à une identité,
- droit à la protection contre les conflits armés



### Thème pour le calendrier 2026 *Carnavals d'ici et d'ailleurs*

Vous souhaitez avec votre classe participer à l'illustration **du calendrier 2026** ?

Pour que vos productions soient examinées, prenez le temps de lire les recommandations [sur le site de la Fédération de l'OCCE](#).

Les numérisations sont à envoyer à l' [association départementale](#) qui les transmettra aux membres du chantier "Calendrier", **jusqu'au 12 janvier 2025**. Ne pas oublier de joindre à l'envoi numérique, [la fiche de participation et le questionnaire pédagogique des modalités de réalisation renseignés](#).



Quand des **classes « Auteurs »**  
rencontrent  
des **classes « Lecteurs »**  
à travers l'écriture et la lecture



[Explication de l'action](#)  
[Règlement étamine](#)  
[Formulaire d'inscription](#)  
[Et plus .... accompagnement pédagogique](#)  
[N'hésitez pas à consulter le site de l'OCCE étamine](#)

**étamine** donne la possibilité à tous les enseignants :

- de mettre en place des démarches qui permettront aux élèves de construire des postures d'auteurs et de lecteurs,
- d'apprendre aux élèves à coopérer en développant le travail en groupe,
- de motiver les élèves par une approche collective de la lecture et de l'écriture.